

Tableau synthèse Forêt de Haute Valeur pour la Conservation (FHVC) - Val-d'Or

FSC	No_ref	Valeur	Élément	Modalité	Mesure de performance (suivi annuel)	Cible/seuil/plafond	Référence	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Remarques			
Indicateur 6.4	1	Rivière intacte d'importance	Réserve aquatique de la Rivière-Dumoine	Protection intégrale - Aires protégées officielles et projetée	Proportion de forêts 7m +	> = 75 %	- BD Protection intégrale - Registre des états de références (MFFP, 2011) - Cartographie écoforestière - RATF - Relevés des perturbations naturelles	78%	78%	78%	78%	L'objectif est que le taux de perturbation diminue dans le temps.			
	2	Caribou forestier	Réserve de biodiversité des Caribous-de-Val-d'Or		Taux de perturbation de l'habitat	< = 35%		56%	56%	56%	56%				
	3	Écosystèmes représentatifs de la région naturelle des Basses-terres du lac Témiscamingue	Réserve de biodiversité du réservoir Décelle		Structure d'âge = vieux	> = 64 %		9%	9%	9%	9%		L'objectif est que la structure d'âge évolue vers la structure naturelle. L'épidémie de TBE commence à s'étendre à cette AP (défoliation légère à modérée depuis 2015)		
	4	Essences au nord de leur aire de distribution	Réserve de biodiversité Wanaki		Peuplements ayant une composante ERS ou BOJ	> = 25%		30%	30%	30%	30%				
	5		Angrondissement RB Wanaki		Structure d'âge = vieux	> = 61%		6%	6%	6%	6%		L'objectif est que la structure d'âge évolue vers la structure naturelle.		
	6	Écosystèmes représentatifs	Capitachouane		Structure d'âge = vieux	> = 61 %		21%	21%	21%	21%				
	7	Écosystèmes représentatifs	Décelle-Lemoine projetée		Structure d'âge = vieux	> = 61 %		8%	8%	8%	8%		L'objectif est que la structure d'âge évolue vers la structure naturelle. L'épidémie de TBE commence à s'étendre à cette AP (défoliation légère à modérée depuis 2015)		
	2-4-6-7-8-9-10-11-12-14-15-16-18-19-20-22-26-27-28-32-25-38	Ilots de dispersion - forêts mûres et surannées	Réseau de refuges biologiques		Protection intégrale - Réseau de refuges biologique	% des refuges ayant moins de 25% de perturbations sévères		100%	BD Protection intégrale Cartographie écoforestière Relevé des feux Lignes directrices refuges biologiques (MFFP)	97%	97%		97%	97%	Certains refuges commencent à être affectés par la TBE
	Connectivité					Maintien de la connectivité		100%	BD Protection intégrale Carte de la connectivité	100%	100%		100%	100%	
	4-12-18	Forêt ancienne	Forêt ancienne du Lac-Chenon Forêt ancienne du Lac-la-Loche Forêt ancienne du Lac-McMillan		Protection intégrale - Écosystème forestier exceptionnel	% de perturbation majeures depuis 2008		<= 25%	BD protection intégrale Relevé des perturbations (BD publiques)	0%	0%		0%	0%	Défoliation TBE observée en 2016 dans le secteur EFE Lac Chenon
8-38	Forêt rare	Forêt rare du Lac-Okiwakamik Forêt rare du Lac Maden	% de perturbation majeures depuis 2008	<= 25%		0%	0%	0%	0%						
Indicateur 6.2	8	Caribou	Secteurs de la Réserve de biodiversité des Caribous-de-Val-d'Or (1C)	Protection intégrale	Superficie sous aménagement (chemin, récolte, travaux sylvicoles)	Cible = 0 ha	- PRAN et RATF - Plan d'aménagement du site faunique du caribou au sud de Val-d'Or 2013-2018 - Visite terrain	0	0	0	0	Chantier Louvicourt, traverse Matchi et début défoliation TBE			
			Secteurs à protection intégrale (1D, 2, 3, 4A, 5)	• Protection intégrale • Sauf dans le cas où des travaux forestiers non commerciaux sont requis afin de maintenir la dominance résineuse des peuplements.	Respects des modalités du plan.	Cible = 100%		100%	Aucun chantier	100%	100%				
			Secteurs à modalités particulières (1A, 1B, 1E, 4B, 6)	Les modalités sont identifiées au Plan d'aménagement du site faunique du caribou au sud de Val-d'Or 2013-2018.	Nombre d'avis d'irrégularité	Cible = 0 avis		0	0	0	0				
	Voir affectations	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	Respect de la couche d'affectation du RNI et de la législation.	Nombre d'avis d'irrégularité	Cible = 0 avis	0	0	0	0						
	Habitat du poisson et frayères	Nombre d'avis d'irrégularité		Cible = 0 avis	0	0	0	0							
Héronnière	Nombre d'avis d'irrégularité	Cible = 0 avis		0	0	0	0								
Autres espèces menacées	Nombre d'avis d'irrégularité	Cible = 0 avis		0	0	0	0								
Indicateur 6.3	13	Massif forestier non-fragmenté (critère 6.3.12)	Camachigama	• Maximum de 5% de forêt productive récemment perturbée sur 10 ans. • Minimum de 50% de forêt productive mature. • Minimum de 20 % de la superficie productive totale de l'unité d'aménagement occupée par les massifs.	% de forêt productive récemment perturbée sur 10 ans	Plafond = 5%	- PRAN et RATF - Norme boréale nationale FSC (2004)	2.2%	1.2%	1.8%	1.8%	Une mise à jour dans les forêts matures est faite à chaque début de période quinquennale, d'où la hausse de forêt mature en 2018.			
	9		Capitachouane		% de forêt productive mature	Seuil = 50%		56.6%	56.5%	56.1%	55.7%				
	15		Caribou		% d'occupation des massifs dans l'unité d'aménagement	Seuil = 20% de la superficie productive totale		20.4%	20.4%	20.4%	20.4%				
	14		Décelles-Lemoine		• Conserver en tout temps un minimum de 30.5 % de forêt de classe d'âge 90 ans ou plus	% de vieilles forêts (sup. De 90-120-VIN / forêt productive du massif)		Seuil = 30.5%	61.3%	61.3%	61.3%		61.3%	À surveiller: Épidémie de TBE qui s'étend à VF du Lac Simard (début en 2015) et au Lac Chenon (début en 2016)	
	16		Dennain-Gueguen			• Pratiquer de la coupe partielle pour conserver une diversité de structure		Ratio CP / total de la récolte	> = 5%	NA	NA		0.0%		NA
	10		Forsythe					Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)	Cible = 100%	100%	100%		100%		100%
	12		Wanaki			Respect de la législation et des ententes d'harmonisation autochtones. • Respect de la couche d'affectation, du RNI ainsi que de tous nouveaux éléments apportés par les communautés lors des consultations.			Cible = 0	0	0		0		0
	11		Ypres					Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)	Cible = 100%	100%	100%		100%		100%
	17		Lac Simard			Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)			Cible = 100%	100%	100%		100%		100%
	18		Lac Chenon					Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)	Cible = 100%	100%	100%		100%		100%
19	Lac Cawasachouane	Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)	Cible = 100%	100%		100%	100%		100%						
20	Lac Chartier-Perche		Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)	Cible = 100%	100%	100%	100%	100%							
21	Dozois Rive Ouest	Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)		Cible = 100%	100%	100%	100%	100%							
22	Dozois Nord		Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)	Cible = 100%	100%	100%	100%	100%							
Principe 3	23	Valeurs autochtones (Lac Simon, Kitchisakik et Winneway)		Lac Pressac	Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)	Cible = 100%	100%	100%	100%	100%					
	24		Rivière Haricana	Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)		Cible = 100%	100%	100%	100%						
	25		Lac Chenon			Nombre de plaintes	Cible = 0	0	0	0					
Principe 4	26	Paysage et autres mesures d'harmonisation (valeurs socioculturelles pour les communautés locales)	Lac du Vieillard	Planifier les activités d'aménagement en collaboration avec les intervenants du milieu afin de déterminer des mesures d'harmonisation dans le cadre d'ententes et du respect de la législation afférente. (TGIRT)	Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)	Cible = 100%	PRAN et RATF Suivi des demandes (MFFP et Tables GIRT) Registre Eacom (plaintes) - SGE	100%	100%	100%	100%				
	27		Grand-Lac-Victoria												
	28		Rivière Chochoouane												
	29		Lac Gaotanaga												
	30		Lac Villebon												
	31		Eskers Lac Lemoine												
	32		Décelle Ouest												
	33		La Vérendrye ouest												
	34		Dozois Nord												
	35		Capitachouane-Choiseul												
36	décèles Est														
37	Lac Mourier	Respect des mesures d'harmonisation (PRAN)	Cible = 100%	PRAN et RATF Suivi des demandes (MFFP et Tables GIRT) Registre Eacom (plaintes) - SGE	100%	100%	100%	100%							
38	Kweko														
39	Marais Piché-Lemoine														
0					Nombre de plaintes	Cible = 0	0	0	0	0					